

Par arrêté n°2025-011 du 04/04/2025, le Maire de JONZIER-EPAGNY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU).

M. Gérard VEYRAT domicilié à Chens-sur-Léman (74), Ingénieur territorial, a été désigné par le Tribunal administratif de Grenoble comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 28/04/2025 au 06/06/2025 aux jours et heures suivants : lundi de 14h à 17h, mercredi de 10h30 à 12h30 et vendredi de 14h à 19h où le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique. Il sera également consultable sur le site internet suivant :

<https://www.jonzier-epagny.fr>

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Jonzier-Epagny, les :

- Lundi 28 avril 2025 de 14h à 17h
- Mercredi 14 mai de 10h30 à 12h30
- Vendredi 6 juin de 14h à 19h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la modification n°2 du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Jonzier-Epagny – A l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur – 289 Route de Noverly – 74520 JONZIER-EPAGNY ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : plujonzier@orange.fr